

COMITE DE PILOTAGE

45^{ème} Réunion ordinaire du Comité de pilotage tenue le 13 septembre 2024

Compte-rendu

Le vendredi 13 septembre 2024, le Comité de pilotage de l'ITIE-Togo a tenu sa quarante-cinquième réunion ordinaire sous la présidence de Monsieur le Ministre des Mines et des Ressources Energétiques, président du Comité de pilotage, dans la salle de réunion du Ministère.

Etaient présents à cette rencontre quatorze (14) membres du Comité de pilotage, la personne ressource du Comité de pilotage ainsi que le Coordonnateur national et ses collaborateurs.

La réunion a été ouverte à 15 heures par le président du Comité de pilotage qui a souligné dans son mot de bienvenue l'importance que revêt le secteur extractif dans les priorités du gouvernement, un secteur identifié comme pourvoyeur d'emploi aux jeunes et considéré comme un modèle pour le développement économique du pays. Il a également relevé que l'ITIE est un outil de gouvernance très important et que le travail louable accompli par l'équipe ITIE-Togo permet d'éveiller les parties prenantes sur les réalités du secteur extractif.

A la suite de l'intervention du président du Comité de pilotage, le Coordonnateur national a présenté, au nom de tous les participants, la bienvenue au nouveau Ministre des Mines et des Ressources Energétiques dans la famille ITIE et lui a adressé les chaleureuses félicitations du groupe multipartite pour sa nomination à la tête du secteur extractif.

Le projet d'ordre du jour de la réunion présenté est modifié et adopté comme suit :

1. Adoption du compte-rendu de la 44^{ème} réunion ordinaire du Comité de pilotage
2. Examen et adoption du projet de rapport de cadrage du rapport ITIE 2022
3. Examen et adoption de la version révisée du plan de travail 2024
4. Examen et adoption du plan de travail 2025
5. Divers
 - information sur l'organisation de l'atelier de formation des entités déclarantes sur le remplissage des formulaires de déclaration
 - information sur les Termes de référence à transmettre au Projet d'Appui à la gouvernance et du Développement du Secteur Privé (PAGDSP) : Termes de référence de la stratégie de communication ITIE-Togo, Termes de référence de l'organisation de la conférence nationale ITIE
 - information sur le prochain lancement du processus de renouvellement des membres du Comité de pilotage
 - autres divers

Développement des points

1. Adoption du compte-rendu de la 44^{ème} réunion ordinaire du Comité de pilotage

Le compte-rendu de la 44^{ème} réunion ordinaire du Comité de pilotage tenue les 18 et 27 décembre 2023 avait été envoyé aux membres du Comité de pilotage qui ont émis des observations. Toutefois, à cette réunion le document a été réexaminé page par page puis adopté sous réserve de la prise en compte des amendements.

Etant donné que ce compte-rendu vient d'être adopté sous la présidence du nouveau président, les membres présents ont convenu que celui-ci signe la version finale du document. Toutefois, ils ont demandé qu'il soit mentionné dans le premier paragraphe du document le nom de l'ancienne présidente du Comité de pilotage qui avait présidé ladite réunion.

2. Examen et adoption du projet de rapport de cadrage du rapport ITIE 2022

Le rapport de cadrage est un document qui fixe les grandes lignes du contenu des rapports ITIE. Il fixe le champ des informations financières et non financières à mentionner dans lesdits rapports ITIE.

Le projet de rapport de cadrage du rapport ITIE 2022 est élaboré sur la base des dispositions de la Norme ITIE 2023. Il a fait l'objet d'examen préalable par les membres de la commission technique du Comité de pilotage chargé des rapports ITIE.

En effet, ce projet de rapport a été élaboré sur la base des données collectées auprès des agences gouvernementales telles que le Commissariat des Douanes et Droits Indirects, le Commissariat des Impôts, la Direction Générale des Mines et de la Géologie et la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique. Il propose pour la matérialité 54 flux de revenus, pour le périmètre de déclaration 08 agences gouvernementales, 19 communes et 08 entreprises extractives. Le document propose également que toutes les données déclarées soient désagrégées et déclarées par projet. Les autres données à déclarer porteront sur les données contextuelles, les données sur le genre, les dépenses quasi-budgétaires, les dépenses sociales et environnementales, les contributions volontaires et les contributions obligatoires.

Pour s'assurer de la fiabilité des données, les déclarations des agences gouvernementales seront certifiées par la Cour des comptes. Celles des entreprises extractives seront certifiées par les Commissaires aux comptes. La marge d'erreur retenue est de 1%.

Sur la base des formulaires reçus de la Commission technique du Comité de pilotage et les nouveautés de la Norme ITIE 2023, l'Administrateur indépendant a proposé des formulaires de déclaration spécifiques pour chaque entité déclarante.

Ce projet de rapport de cadrage a fait des constatations dont les plus importantes sont l'existence de nouveaux flux, l'existence de sociétés dont l'activité principale n'est pas extractive mais détenant des titres miniers pour lesquelles la DGMG n'a pas reporté de paiements, l'existence de sociétés pour lesquelles la DGMG a reporté des paiements mais ne détenant pas de titres miniers, l'absence de paiement de la SNPT à la DGMG au titre de la redevance minière bien que la société ait enregistré une production de 1 541 772 TM de phosphate pour l'année 2022, l'existence de sociétés présentant des paiements de redevances minières mais ne figurant pas dans la situation de la production pour l'année 2022 ainsi que de sociétés possédant des titres miniers mais ne présentant aucun paiement reporté par les régies financières.

Les discussions autour du document ont permis d'aborder d'autres sujets à savoir l'existence dans le secteur extractif des entreprises de BTP qui font également des activités extractives et avec lesquelles le gouvernement aurait des accords de troc, le cas des sociétés WACEM et Togo Rail et celui des sociétés qui doivent payer 10% de dividende pour la participation gratuite de l'Etat. Pour ces sujets et pour tout autre point qui mérite des actions, le président du Comité de pilotage a demandé au Coordonnateur national de lui préparer une note récapitulative ainsi que des propositions de courrier

en cas de besoin, à adresser aux entités concernées pour la prise de mesures correctives en vue d'optimiser la mobilisation de recettes et de s'assurer de leur traçabilité dans les caisses de l'Etat.

De plus, la question de manque d'informations sur les dividendes revenant à l'Etat à partir des 10% de participation gratuite a été longuement débattue sans oublier les 20% payantes qui pourraient être explorées. La responsabilité des représentants de l'Etat dans les réunions des actionnaires a été engagée et le président a donné des instructions afin qu'il soit organisé en leur endroit des séances de renforcement de capacités sur leur rôle et responsabilité dans leur mission de représentant de l'Etat.

Dans le cadre de ce projet de rapport de cadrage, il a été proposé aux membres du Comité trois (03) résolutions à savoir la résolution portant « définition de la notion de projet », la résolution relative à la « définition de la personne politiquement exposés (PPE) » et la résolution portant « définition du bénéficiaire effectif ».

S'agissant de la notion de projet, les membres ont demandé que l'ITIE fasse une proposition d'intégration de la définition retenue dans le code minier en relecture et d'annexer à la résolution adoptée les cas d'application de cette définition.

Pour les bénéficiaires effectifs, étant donné que les dispositions légales actuelles fixent le seuil de déclaration des bénéficiaires effectifs à 25% alors que le Groupe multipartite souhaite appliquer pleinement la Norme ITIE, le président a demandé au Coordonnateur national de lui faire une proposition de lettre à l'attention du Ministre de l'Economie et des Finances pour demander à l'OTR de fournir des données sur les bénéficiaires effectifs détenant 10% d'actions telle que l'exige la Norme ITIE 2023. Des rencontres de discussions pourront avoir lieu à cet effet.

La définition de la personne politiquement exposée proposée étant une directive de l'UEMOA, les membres n'ont pas émis d'observations.

Il a été demandé aux membres d'envoyer au Secrétariat technique les propositions d'amélioration des définitions proposées.

A l'issue des échanges, les membres présents ont adopté à l'unanimité le projet de rapport de cadrage du rapport ITIE 2022, les formulaires de déclaration et les trois (03) résolutions sous réserve de la prise en compte des amendements qui y seront intégrés.

Pour finir ce point et pour plus d'efficacité de la mise en œuvre, le président du Comité de pilotage a souhaité que soit systématisé un plan de suivi des recommandations du Comité de pilotage.

3. Examen et adoption de la version révisée du plan de travail 2024

Le plan de travail 2024 révisé comprend quatre (04) composantes déclinées en activités. Les fonds réellement disponibles sont mis en exergue dans le document. Toutefois, il y a des fonds supplémentaires (3 millions F CFA) à rechercher pour assurer l'exécution des activités de fonctionnement. A ce sujet, le Coordonnateur national a rassuré les membres du Comité de pilotage que des doléances sont introduites pour le collectif budgétaire afin d'obtenir le supplément.

Les membres présents n'ont émis aucun amendement sur le document et l'ont adopté.

4. Examen et adoption du plan de travail 2025

Le projet de plan de travail 2025 tient compte des activités non réalisées dans le plan de travail 2024 par manque de financement, ajoutées à de nouvelles activités, le tout regroupé en trois (03) composantes différentes.

Le document fait ressortir les fonds disponibles dont les sources sont le gouvernement et la Banque Africaine de Développement à travers le Projet d'Appui à la Gouvernance et au Développement du Secteur Privé (PAGDSP). Pour les financements à rechercher, le président du Comité de pilotage a demandé de lui faire un point y relatif pour lui permettre d'enclencher des démarches en vue de l'obtention des fonds auprès des partenaires techniques et financiers et avoir auprès du gouvernement la revue à la hausse de sa subvention.

Comme amendements, les membres du Comité de pilotage ont demandé au Secrétariat technique d'explicitier le titre du document et de corriger les montants erronés. Ils ont également demandé de mettre en évidence dans le document l'évaluation du plan d'actions 2021-2025 ainsi que l'élaboration du nouveau plan pluriannuel.

Sous réserve de la prise en compte de ces observations, le projet de plan de travail 2025 de l'ITIE-Togo a été adopté à l'unanimité des membres présents.

5. Divers

Dans les divers, le Coordonnateur national a informé les membres du Comité de pilotage des points ci-après :

- l'organisation de l'atelier de formation des entités déclarantes sur le remplissage des formulaires de déclaration prévu les 16 et 17 septembre 2024 à l'Hôtel La Concorde de Lomé ;
- la transmission des Termes de référence de la stratégie de communication ITIE-Togo et des Termes de référence de l'organisation de la conférence nationale ITIE au PAGDSP ;
- le prochain lancement du processus de renouvellement des membres du Comité de pilotage. Une note d'orientation sera envoyée aux parties prenantes sur le sujet.

Pour finir, les membres ont été informés de l'envoi, le 11 septembre 2024 par le Secrétariat international de l'ITIE, du projet de rapport de validation du Togo. Selon les conclusions dudit rapport, le Togo a obtenu un score de 71 sur 100. Le document a été partagé avec le groupe multipartite pour observations et commentaires qui doivent retourner au Secrétariat international de l'ITIE dans un délai de quatre (04) semaines. Le Secrétariat international a donné la possibilité au groupe multipartite de demander une prorogation de quatre (04) semaines supplémentaires pour la soumission des commentaires.

Pour ce projet de rapport de validation, le président du Comité de pilotage a demandé de faire un mémo sur la validation et ressortir les recommandations à soumettre au Conseil national de supervision.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été épuisés, la réunion a pris fin à 18 heures 15 minutes.

Adopté à Lomé, le 04 octobre 2024

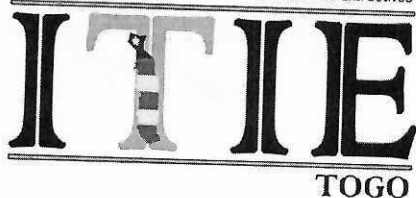
*Pour le Comité de pilotage
45^{ème} réunion ordinaire (Séance ordinaire du 13 septembre 2024)*

Le Coordonnateur national


Didier Kokou AGBEMADON

Le Président du Comité de pilotage


Robert Koffi Messan EKLO



Les Rayons de la Transparence !

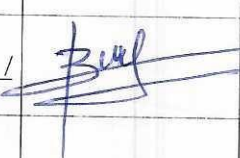
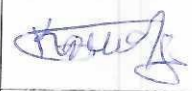
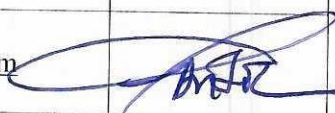
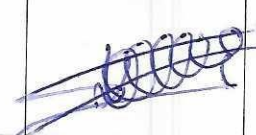


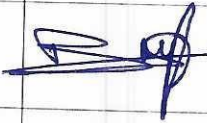
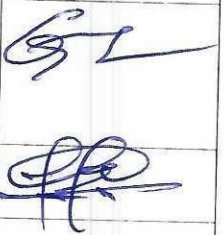
COMITE DE PILOTAGE

45^{me} réunion ordinaire du Comité de pilotage tenue le 13 septembre 2024

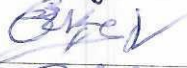
Liste de présence

N°	Nom et Prénoms	Titre	Structure/ Organisation	Adresse	Signature
				Téléphone / Courriel	
COMITE DE PILOTAGE					
1.	EKLO Robert Koffi Messan	Président	Ministre des Mines et des Ressources Energétiques	22 20 07 62 E-mail :	
2.	Kpowbié Tchasso Stéphane AKAYA	Vice- président	S.G. / Ministère Economie & Finances	Tél : stephane.akaya@gmail.com	
3.	Titulaire : ESSIEN Atta Kakra Kwawo	Membre AP	Commissariat des Douanes et Droits Indirects		
	Suppléant : AWIKODO Tomdjao			90 05 33 27 awikodotomdjao@yahoo.fr	
4.	Titulaire : GNINIGUE Moukpè	Membre AP	BCEAO-Lomé	91 84 69 42 / 22 23 52 20 mgninigue@bceao.int	
	Suppléant : KOUEVI Ayi Sélom			22 23 52 09 / 99 64 08 87 akouevi@bceao.int	
5.	Titulaire : KOKA Bassolawoè	Membre AP	Ministère du Commerce	90 10 31 66 bassolawoe.koka@commerce.gouv.tg	
	Suppléant : EKUE Ayélé Mawusé Mona épse AMEGNRAN			90 11 54 53 aye.amegnran@gmail.com	
6.	Titulaire : AFAWOUBO Afi Akouyovi	Membre AP	Direction des Industries	90 22 69 76 mafawoubo@yahoo.fr	
	Suppléant : ASSAH Kossiwoa Lolonyo			90 29 15 00 assah.lolonyo@gmail.com	
7.	Titulaire : DEDJI Affo Tchitchi	Membre AP	SP-PRPF/MEF	90 12 14 78 affodedji@yahoo.fr	
	Suppléant :			Tél : E-mail	
8.	Titulaire : SOGLE Damégare	Membre AP	DGMG	90 11 17 00 sogle.m@gmail.com	
	Suppléant : KPENGLAME Kpassémon			90 72 95 81 kkpassemon@gmail.com	

9.	Titulaire : TCHAMSI- ASSOULIAN Katcha	Membre AP	APBEF	97 58 62 62 laurent.tchamsi@btci.tg	
	Suppléant : EZA Koffi			90 10 99 98 mkofficza@yahoo.fr	
10.	Titulaire : ESSIEN Atta Kakra Kwawo	Membre AP	Commissariat des Impôts		
	Suppléant : ATTILA Kowami			98 47 52 72 kattila@otr.tg	
11.	Titulaire : BAKAI Baoubadi	Membre AP	MATDCL	90 01 77 97 / 22 21 23 19 bbaoubadi@gmail.com	
	Suppléant : KPATCHA Afeignidou			90 04 43 28 afeignidouprk@yahoo.fr	
12.	Titulaire : EKPAO Bikilimwè	Membre IE	SNPT	90 04 81 98 b.ekpao@snptogo.com	
	Suppléant : d'ALMEIDA Kudzo Adékunlé			90 01 71 35 a.dalmeida@snptogo.com	
13.	Titulaire : PANKAJ Narayanan	Membre IE	Société WACEM	90 97 89 20 lawyernarayanan.pankaj@gmail.com	
	Suppléant : AMOUZOU Yaovi A			99 14 42 44 accountsmgr.wacem@diamondcement.com	
14.	Titulaire : HEMAZRO Anani	Membre IE	Société Togo Carrière	91 96 88 83/9680 3375 sebani2009@yahoo.fr	
	Suppléant : TEKPO Koami			Tél : E-mail :	
15.	Titulaire : RAGOUENA N. Windahoda	Membre IE	APIET	90 03 88 33/9990 92 92 virasmining.tg@gmail.com	
	Suppléant : TEDIHOU Pidénam			90 21 68 68 flora.tedihou@pomartogo.com / florabientedihou@gmail.com	
16.	Titulaire : PITASSA Moise P.	Membre IE	Société Cristal Eau Minérale	93 31 26 05 mpitassa@gmail.com/ production@cristal-togo.com	
	Suppléant : AKOHIN Keinevor Henri			91 99 84 84 comptabilite@cristal-togo.com	
17.	Titulaire : KODJO Afi Egnonam	Membre IE	TdE	90 02 75 82 kafiegnonam@gmail.com	
	Suppléant : BONFOH Mahamadou			90 30 48 87 bonfoh2014@gmail.com	
18.	Titulaire : TSOLENYANU Gilbert	Membre SC	Synergie des Travailleurs du Togo	90 27 72 77 gilbertsenyo@gmail.com	
	Suppléant : ATINTOII Mathurin			Tél : E-mail :	
19.	Titulaire : KOUGBLENOU Kossi Pius	Membre SC	ACOMB	93 09 89 77 / 98 48 38 48 kossi.kougblenou@yahoo.fr/ acomb9@hotmail.com	

	Suppléant : ESSEH Afua Kafui		CADEFE	90 35 68 70 / 98 70 10 62 essekafui@yahoo.fr/essekafui23@gmail.com/cadefe2008@gmail.com	
20.	Titulaire : AMEGADZE Kokou Elorm	Membre SC	ONG Les Amis de la Terre	90 24 66 67/97 12 44 96 kelorm5@yahoo.fr	
	Suppléant : ATCHONGLE Dossè		ASIPTO	92 42 94 86 / 99 44 81 06 atchongbledosse@yahoo.fr	
21.	Titulaire : BOYINDJO Awoussi	Membre SC	Dimension Humaine	90 13 65 72 / 24 45 18 68 dhumaine@yahoo.fr	
	Suppléant : KESSINA Wonégou		ATBEP	91 33 50 03 / 99 47 33 02 woatbep@yahoo.fr	
22.	Titulaire : CHAKBERA Adji	Membre SC	TVT	90 11 44 15 chadavy@gmail.com	
	Suppléant : HOURGNAMBA Wéndana		EDITOGO	90 10 85 63/22 21 37 18 hwendana@gmail.com	
23.	Titulaire : KETOMAGNAN Mawuto Godson	Membre SC	Groupe de Presse Liberté	90 19 68 20 / 99 07 34 20 godsonket@yahoo.fr	
	Suppléant : LOKO Kokou		Journal Dounia Le Monde	90 33 54 86 lonestojoa@mail.com	
24.	Honorable TSOLENYANU Koffi	Membre SC	Assemblée nationale	90 08 31 35 tsoledodzi@hotmail.com	
25.	Honorable AMEGANVI Kodzo Vincent	Membre SC	Assemblée nationale	91 81 50 52 vincentameganvi@gmail.com	

SECRETARIAT TECHNIQUE

26.	AGBEMADON K. Didier	Coordonnateur National	90 48 98 98 ico.kodiera@yahoo.fr	
27.	AMEKUDZI K. Séwonou	Chef Cellule Administration et Renforcement de Capacités	90 41 72 72 mikamekudzi@hotmail.com	
28.	DZIVENOU Mensah K.K.	Chef Cellule Information et Communication	90 35 75 75 parfaitdzivenou@gmail.com	
29.	VOEDZO Amavi Akofa	Comptable	90 53 06 06 akofavoedz@hotmail.fr	
30.	FANGLA Awoéfa	Secrétaire-Assistante du Coordonnateur national	90 25 61 61 faglaawoefa@yahoo.com	
31.	AKOUBIA Gagno Mawuto	Assistant en collecte de données	90 19 47 47 jules.akoubia@yahoo.fr	
32.	KITEGI Koami Mawouéna	Informaticien	9016 6277 tinokitson@yahoo.fr	

OBSERVATEURS

33.	PIGNAN GNANSA Palakassi	Ministère de l'Economie et des Finances/Personne ressource	90 74 33 02 p.gnansa@yahoo.fr	
34.				
35.				